

## FRACTION LIQUIDE ET SOLIDE (SÈCHE) DU DIGESTAT PROVENANT DE FUMIER ET DE MAÏS VIA LE PROCESSUS "AGROGAS"



**Mots clés :** digestat - digestat liquide ("mince") fractionné - digestat solide séché ("épais") - engrais - sol improviser

### Faits essentiels :

**Cibler les zones géographiques :** UE28

**Catégorie de produit :** Les digestats séchés sont des PFC 1 A (engrais organique solide) ou des PFC 3 A (amendement organique des sols) (ou en mélange). En général, les produits de digestat avec un certificat Vlaco doivent être éligibles pour être classés dans la catégorie des matières constitutives (CMC) 5 ("digestat autre que le digestat de cultures énergétiques") cfr Règlement sur les engrais.

**Statut du produit :** disponible sur le marché

**Matières premières :** fumier, déchets organiques (cfr Vlarema (Flandre) et liste positive DOM (B)) et/ou maïs énergétique

**Aspect général :**

**Fraction oLiquide :** liquide, sombre

**Fraction solide séchée :** sèche, poudreuse ou coagulée, foncée

**Teneur en nutriments N-P-K :**

**Fraction oLiquide :** 5,7-9,9 N% (matière sèche), 2,1-6,4% P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> (dm), 5,4-8,9% K<sub>2</sub>O (matière sèche),

**oFraction solide sèche :** 2,4-3,1 N% (matière sèche), 3,7-5,5% P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> (dm), 1,5-4,2% K<sub>2</sub>O (dm)

**Autres macro-éléments :**

**Fraction oLiquide :** 1,8-5,6% CaO (dm), 2,1-4% SO<sub>3</sub> (dm)

**Fraction solide séchée :** 2,9-4,4% CaO (dm), 1,9-2,8% SO<sub>3</sub> (dm), 1- 1,6% MgO (dm)

**OC (carbone organique) :**

o **Fraction liquide :** 29,5-35,6% (dm)

o **La fraction solide séchée digère :** 34,5-40,5% (dm)

**DM :**

**Fraction oLiquide :** 3,5-8,5% (dm)

**Fraction solide séchée à l'air libre :** 80-90% (dm)

**pH :**

**Fraction oLiquide :** 8,4-8,6

**La fraction solide oDéchée digère :** 8,5-9,3

**Disponibilité des permis :** tous les produits Agrogas appliqués à terre ont les permis requis (Vlaco (1y) & FOD (5y)) par l'organisme de certification et les autorités pour garantir leur qualité et permettre leur utilisation



## Résumé :

Les caractéristiques des digestats en général sont les suivantes : amendements ou engrais multi-nutriments (N, P, K,...) qui ont été homogénéisés, pour la plupart hygiénisés (cf. EC1069/2009 (sous-produits animaux)) et ont une VNR plus élevée que les matières premières initiales. Le digestat d'Agrogas est produit selon une ligne "végétale" et une ligne "animale" (statut de fumier animal). Le digestat est séparé en une fraction liquide et une fraction solide. Il faut garder à l'esprit que la composition du digestat peut varier en fonction du flux des matières premières qui sont digérées. Afin de donner un aperçu représentatif de la valeur et de la variabilité des paramètres, une fourchette de 30 à 70 % est donnée dans cette fiche - plus précisément des données couvrant 3 ans d'échantillonnage et d'analyses sur les types de produits du digestat. Une fraction liquide de type "végétal" ou fumier animal avec une teneur en matière sèche de 3,5 à 8,5 % - issue du digestat passant dans une presse à vis - peut être utilisée directement ou faire l'objet d'un post-traitement supplémentaire (RBM, OI et/ou évaporation). Le digestat de la fraction solide d'Agrogas (avec statut de fumier animal) - issue du digestat passant par une presse à bande ("tamis" ou "crible") - est généralement séché jusqu'à atteindre une teneur en matière sèche de 80-90 %.

Dans le nouveau règlement sur les engrais, le digestat sec peut être classé comme PFC 1 A (engrais organique solide) ou PFC 3 A (amendement organique) (ou en mélange). Les prix du digestat peuvent varier entre des prix négatifs - selon la teneur en NPK - et selon que le digestat a ou non le statut de fumier animal (concurrence avec le fumier dans la région flamande, par exemple) et des prix positifs (35€/tonne) pour le digestat séché à forte teneur en eau distillée (85-90%).

## Mode d'emploi :

- **Type d'agriculture** : faible utilisation d'intrants, conventionnelle
- **Méthodes de culture** : plein champ, en serre
- **Cultures recommandées** : céréales, légumes frais et fraises, pommes de terre, betteraves sucrières, légumes frais et fraises, raisins, cultures permanentes (arbres fruitiers), prairies permanentes, ...
- **Doses d'application** :  
**Fraction liquide** : en moyenne 30 tonnes/ha (selon le sol, la saison, la culture,...)  
**Fraction solide** : en moyenne 2 t/ha (selon le sol, la saison, la culture,...)

## Principales caractéristiques du produit :

- Produits finis homogénéisés avec un niveau d'azote (ammonium) optimisé
- Le digestat hygiénisé est garanti exempt d'agents pathogènes, de larves d'insectes et de graines de mauvaises herbes
- Multi-nutriments
- Se conformer à des exigences strictes (contaminants organiques et inorganiques/physiques) (ARC (Flandre) et Engrais (UE))
- Entrée/sortie inspectée sur les contaminants visuels

## Principaux avantages des produits :

- Fermeture du cycle des matières et des nutriments : source sûre de carbone, d'azote, de phosphore et d'autres macro-/micro-éléments
- Produits finaux de la récupération énergétique conduisant à des empreintes négatives (CPF) selon l'outil CO2 de Vlaco
- Fertilisation et/ou amélioration des qualités du sol
- Le digestat séché garantit un stockage et un transport optimisés, ainsi qu'une durée de conservation plus longue du produit

## Position et avantages concurrentiels :

- Des produits étroitement contrôlés et certifiés de qualité selon les niveaux de qualité les plus stricts de l'UE (ARC (Flandre))
- Les digestats ont un prix relativement bas par tonne de nutriments
- Le digestat séché améliore la biodiversité du sol en augmentant les niveaux de carbone

### Contactez

**Nom** : Sven Bogaerts

**Entreprise** : Agrogas

**Web** : <https://www.facebook.com/Agrogas/> ;  
<https://www.vlaco.be/vlaco-vzw/producten/agrogas>

**e-mail** : [sven.bogaerts@agrogas.be](mailto:sven.bogaerts@agrogas.be)